Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260928-B26_080D-DE

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ

Morlaix Communauté
Décision du Bureau Communautaire n° B26-080

Séance du lundi 28 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-huit heures, le Bureau Communautaire s'est réuni en Salle Cathédrle au siège de Morlaix Communauté à Morlaix, sous la présidence de Monsieur Guy Pennec, 1er vice-président.

Date de la convocation : le 22 septembre 2026
Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 30
Nombre de votants : 30

Étaient présents : Guy Pennec, Marion Picart, Arnaud Favé, Julien Kerguillec, Joëlle Huon, Sébastien Marie, Catherine Tréanton, Pierre Le Goff, Jonas Plusquellec, Joseph Irrien, Valérie Scattolin, Sandrine Delory, Yvon Laurans, Nathalie Barnet, Julie Hamon, David Guyomar, Michael Restier, Alban le Roux, Anne-Lise Jacq, Yvon Denis, Patrick Berger, Pascal Lecomte, Hervé Loussaut, Philippe Adam, Serge Wlodarczak, Bernadette Auffret, Marc Boizard, Stéphane Lozdowski, Anne-Marie Kerviel, Gilles Creach.

Étaient absents excusés : Jean-Paul Vermot, Christine Prigent, Sandrine Autret, Hervé Cillard, Eric Cloarec, Gwenolé Guyomarc'h.

Réalisation d'un emprunt de 587 000€ sur 25 ans auprès de l'Agence France Locale pour le financement des investissements du budget Immobilier

Rapporteur : Joëlle Huon

Il s'agit de réaliser un emprunt avec phase de mobilisation à taux variable Euribor 3 mois flooré à 0,00 % + 0,98 % d'un montant de 587 000€ sur 25 ans auprès de l'Agence France Locale pour le financement des investissements du budget Immobilier.

Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

- Montant maximum du Crédit : 587 000 EUR (cinq cent quatre-vingt-sept mille euros)
- Durée Totale : 25 ans et 6 mois

1. **Phase de Mobilisation**

- Date de Début de Phase de Mobilisation : 15/10/2026
- Date de Fin de Phase de Mobilisation : 22/03/2027
- Taux d'Intérêt : EURIBOR 3M auquel s'ajoute une marge de 0.35%
- Fréquence de paiement des intérêts : Trimestrielle
- Base de calcul des Intérêts : exact/360
- Commission d'engagement : 0% du montant du crédit, prélevée à la première date de facturation des Intérêts

2. **Phase de Consolidation (Amortissement)**

- Date de Début de Phase de Consolidation : 22/03/2027
- Durée Totale : 25 ans
- Taux variable : Euribor 3M + 0,98% (Euribor flooré à 0 et non plafonné)
- Mode d'amortissement : trimestriel linéaire
- Base de calcul : Exact/360

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260928-B26_080D-DE

Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu, la délibération n°D26-066 du 11 avril 2026 portant élection du président,

Vu, la délibération n°D26-095 du Conseil Communautaire du 29 juin 2026, chargeant notamment le Président et le bureau Communautaire, pour la durée du mandat, de procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et de passer à cet effet les actes nécessaires,

Vu la délibération du Conseil de Communauté D26-008 du 9 février 2026 portant vote du Budget Primitif 2026,

Vu, la délibération du Conseil Communautaire n°D14-139 du 6 octobre 2014 approuvant notamment l'adhésion de Morlaix Communauté à l'Agence France Locale – Société Territoriale,

CONSIDERANT l'offre de crédit à phase de mobilisation de l'Agence France Locale,

Il est proposé au Bureau Communautaire :

- **d'approuver la réalisation d'un contrat de prêt auprès de l'Agence France Locale, pour un montant de 587 000€ avec les caractéristiques financières présentées ci-dessus, pour le financement des investissements du budget Immobilier**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer le contrat de prêt réglant les conditions de ce contrat ainsi que tous les documents concernant ce dossier.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Bureau : adopté à l'unanimité.

Le Président
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté